



Vuarrens info

Mai 2017

Conseil communal du 25 avril

La première séance du Conseil communal de 2017 a eu lieu mardi 25 avril. Le Conseil commence par adopter l'ordre du jour, ainsi que le procès-verbal de la séance précédente.

Ensuite, le Président du Conseil Patrick Vallotton informe l'assemblée qu'un représentant du service juridique du Canton sera présent lors de la prochaine séance pour répondre aux questions des Conseillers et faire une présentation des rôles de chacun, suite à quelques difficultés et interrogations rencontrées lors des séances précédentes.

Chaque Municipal fait ensuite un bref résumé des activités de son dicastère, puis le Conseil se penche sur le préavis concernant la rénovation de la cuisine du restaurant Le Lion d'Or. Les discussions suite aux lectures du rapport de la commission ad hoc ainsi que de celui de la commission des finances sont longues. Les Conseillers acceptent finalement le préavis amendé selon le rapport de la commission des finances, ce qui permettra donc à la commune de financer la rénovation de la cuisine du restaurant.

L'assemblée débat ensuite de la motion dite « motion J.M Buffat » du nom de son auteur. Cette motion demandait à la Municipalité d'étudier la possibilité de valoriser la zone verte située à la périphérie du village. Cette motion aurait dû être traitée comme un postulat. Son auteur demande donc au conseil de transformer la motion en postulat, ce qui est accepté. La Syndique Mme Isabelle Wipfli Thonney donne réponse à ce postulat en décrivant le point de situation actuel sur le sujet.

La séance se termine sur cette décision.

Emmanuelle Pythoud Charlet
Journaliste communale

Tonte du gazon

Avec les beaux jours qui reviennent, le chant des tondeuses se fait entendre régulièrement. Nous en profitons pour vous rappeler un extrait du règlement de police relatif à la lutte contre le bruit (article 21) :

Pendant les jours de repos public, les autres jours entre 22.00 heures et 06.00 heures, tout bruit de nature à troubler la tranquillité et le repos d'autrui et tous travaux intérieurs et extérieurs bruyants sont interdits.

L'entier dudit règlement se trouve bien entendu sur notre site internet à l'adresse:

http://vuarrens.ch/files/reglements/reglement_police.pdf

Merci à chacun de le respecter.



Fermeture du bureau communal

Le bureau communal sera fermé

le jeudi 1er juin 2017

ainsi que

du 31 juillet au 13 août 2017.



Société de tir de Vuarrens

La société de "Tir sportif les Millières", fondée en 1894, compte une trentaine de membres motivés venant des environs. Elle a pour but de maintenir et promouvoir le tir sportif, en organisant divers tirs tout au long de l'année. Elle organise entre autres les tirs obligatoires que chaque militaire actif doit effectuer chaque année.

Vous trouverez ci-dessous notre programme de tir 2017. Si vous êtes intéressé ou curieux, n'hésitez pas à faire un tour au stand de tir. C'est avec plaisir que nous vous accueillerons et vous ferons découvrir notre passion. Le stand est aussi équipé d'une buvette qui sert des rafraichissements et prépare de bonnes grillades à la fin de chaque session de tir.

Pour nous trouver: le stand de tir est installé en lisière de forêt et se situe entre la fromagerie et le refuge de Vuarrens. Si vous venez pendant un de nos tirs d'entraînement, vous aurez la possibilité de faire une initiation au tir. Une arme vous sera prêtée pour l'occasion et nos moniteurs s'occuperont bien de vous.

Programme des Tirs 2017

Mercredi 3 mai	18h30-19h30	Tir d'entraînement
Vendredi 19 mai	18h00-20h00	Tir obligatoire
Vendredi 9 juin	16h00 à 20h30	Tir en campagne à Bercher
Samedi 10 juin	14h30 à 20h30	Tir en campagne à Bercher
Dimanche 11 juin	09h00 à 11h30	Tir en campagne à Bercher
Mercredi 7 juin	18h30 - 20h30	Tir d'entraînement
Vendredi 16 juin	18h00 - 20h30	Tir d'entraînement
Vendredi 23 juin	18h30 - 20h00	Tir obligatoire
Vendredi 25 août	18h30 - 21h00	<u>Tir obligatoire - Dernier délai !</u>
Vendredi 1er septembre	18h00 - 20h00	Tir d'entraînement
Vendredi 15 septembre	18h30 - 21h00	Tir d'entraînement de nuit
Vendredi 22 septembre	20h00-22h00	Tir de nuit
Stand ouvert dès 18 h 30, <u>souper avant les tirs</u>		

Nous comptons beaucoup sur votre présence et votre bonne humeur.

Pour le Comité - le Président :

Cédric Buffat (079 705 93 14)



Pour des questions de sécurité, merci de vous conformer à la signalisation en place.

Agenda

13 mai 2017	Tour de jeunesse
24 mai 2017	AAV—Anne Roumanoff—20h30
18 juin 2017	Culte au bois—10h—refuge de Vuarrens
8 juillet 2017	Tournoi de pétanque en doublette—dès 9h30
1er août 2017	Fête nationale

L'agenda du Vuarrens-Info est ouvert à toutes les personnes qui organisent une activité dans notre village et qui souhaitent la faire connaître.

Contact: vuarrens-info@vuarrens.ch

NOUVELLE SAISON

La nouvelle saison de l'AAV est désormais dévoilée !

Du joli monde, de belles exclusivités et une création Suisse en vue du festival d'Avignon 2018 !

Et toujours cette même devise: "Faire plaisir et se faire plaisir !!"



www.aavuarrens.ch

Billets également en vente à
l'office du tourisme à Echallens

Décès



Madame **Presentacion Jubanteny** est décédée le 19 avril 2017 dans sa 95ème année.